RÉUNION PUBLIQUE 2023

QUESTION 1 : Mme G

- Est-ce que la CCTVL va reprendre nos poubelles ?

→ Les poubelles vont être transférées au SMICTOM, les prix vont augmenter, plus on trie, plus on paie. Il y aura plus de détails à la réunion publique du 24 novembre. On pourra demander pour avoir un composteur, une nouvelle poubelle et il y aura deux ramassages pour les encombrants.

QUESTION 2 : Mr C

- Le niveau de l'étang va-t-il augmenter lorsque vous allez le vider ? Je vous demande que ce soit encadré.

→ Nous allons essayer d'intervenir avant que les voisins soient inondés, on surveille cela de près, on va couper le tuyau à la bonne taille. B.P a été contacté pour surveiller le vidage. Il va monter de 20cm.

QUESTION 3 : Mr D

- Qui peut inscrire quelque chose sur PANNEAU POCKET ? Une fois par an, notre curé passe au cimetière de notre commune pour bénir les tombes, ce serait bien de diffuser l'information comme c'est le cas dans d'autres communes.

→ Le PANNEAU POCKET est géré par la commune, nous ne sommes pas informés du passage du prêtre, mais sommes ouverts à mettre cette information pour les prochains passages.

QUESTION 4 : Mme M

- Quand le PLUI va-t-il être applicable ?

→ Le problème du PLUI c'est qu'il y a 3 ou 4 lois qui se sont rajoutées depuis le début, on est sur fin 2025. C'est le PLU qui s'applique en attendant sauf si c'est contraire au PLUI à venir. Cela n'avance pas vite car il faut avoir un accord commun entre les communes.

QUESTION 5 : Mr D

- Comment se situe Jouy-le-Potier dans le classement ?

→ 1/ La Ferté st Aubin 2/Marcilly 3/Jouy-le-Potier avec 5000 Ha et 1600 habitants

QUESTION 6 : Mr B

- Pourquoi certaines rues ne sont pas allumées ?

→ Le critère c'est le dysfonctionnement, c'est électronique et ne fonctionne pas toujours correctement. Ce sont des leds donc on économise de l'énergie.

Du 1er septembre au 1er mai – les leds s'éteignent à 22h15 et se rallument à 6h15

Du 1er mai au 1er septembre – On n'éclaire pas, on vit avec la lumière naturelle.

QUESTION 7 : Mr D

- Le terrain juste en face de la gare est-il constructible ?

→ Aujourd'hui non, en 2011 au PLU c'était un terrain avec une attractivité écologique qui faisait que c'était inconstructible. Mais Il devrait redevenir constructible avec le PLUI.

QUESTION 8 : Mme M

- Dans certaines écoles, les devoirs sont faits à l'école entre 16h30 et 18h ? Est-ce possible de l'organiser ?

→ C'est envisageable si on paie quelqu'un pour le faire, actuellement on n'a pas le personnel adéquate, ce n'est pas prévu. Pour le bénévolat, c'est une organisation compliquée. (Mme G.C se propose pour faire l'aide au devoir à partir de 17h)

QUESTION 9 : Mr P

- Serait-il possible d'ouvrir la garderie à 7h, car 7h30 c'est juste pour les gens qui commencent à 8h à Orléans ?

→ A un moment donné « il faut assumer ses enfants », ouvrir de 7h à 19h pour n'avoir que 2 enfants, c'est compliqué et cela a déjà été fait. L'ouverture est assez ample, il faut placer des limites. Ça a un coût et il faut trouver du personnel.

- Y'a-t-il des travaux prévus dans notre lotissement car c'est très dangereux, est-ce qu'on attend qu'un enfant se fasse renverser pour faire quelque chose ?

→ Les travaux ne sont pas prévus pour l'année prochaine, ce n'est pas une zone d'accident. Si on refait la route, les automobilistes iront encore plus vite. C'est prévu, elle sera refaite mais pas maintenant.

QUESTION 10 : Mme G

- Vous avez parlé des caméras de surveillance, en ce moment il y a des cambriolages, avez-vous déterminé les lieux où vous allez installer ces caméras ?

→ Les caméras ont été demandées par la gendarmerie car on est à une sortie d'autoroute, le coût de revient est de 100000€ (80000€ payé par la commune ; 20000€ de subvention de l'état). Les gendarmes ont placé 15 caméras et nous en avons rajouté 7. Le positionnement est fait. Il n'y a personne derrière les caméras, on visionne les images quand la gendarmerie nous le demande.

- F.M : est-ce que la commune pourrait mettre en place un système de commande groupée sur les professionnels qui installent les caméras, quelqu'un vient de s'installer à Jouy-le-Potier ?

→ Il faut que ce professionnel vienne nous voir pour être rajouter sur notre feuille verte qui sort vers le 10-15 décembre. On a des normes pour choisir les professionnels, on dépend de la Ferté-St-Aubin.

QUESTION 11 : Mme R

- Quel est le problème sur l'installation des médecins ?

→ Explications de Mr le Maire sur le fait que le Dr Mascart accueille des étudiants et qu'ils n'ont que 2 bureaux pour 4 médecins à Ligny-le-Ribault, d'où leur venue au pôle santé de Jouy-le-potier. Il n'y a pas de polémique à faire, les médecins paieront 17€ le m2 comme tous les professionnels de santé installés avec une réduction de 50% pendant un an pour les 2 cabinets des collaborateurs qui seront à temps partiel.

QUESTION 12 : Mr N

- Remercie pour les travaux du Duveau et dit qu'il va falloir faire des travaux devant le bar dans le bourg.

→ On y réfléchit.

QUESTION 13 : Mr B

- Il faudrait revenir sur le chemin Duveau, après la tempête, ça mériterait un passage pour nettoyer

→ Les branches, les arbres ont été enlevés hier, tout sera finit la semaine prochaine.

Mr Le Maire rappelle qu'un cahier de doléances est à disposition au secrétariat de Mairie pour que chacun s'exprime.